

STRATOM

Focus Post-Bac Nouvelle-Calédonie



Service de la coordination des stratégies
de l'enseignement supérieur et de la recherche

Département des investissements d'avenir
et des diagnostics territoriaux

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
1 rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Note liminaire

► Introduction

Ce document s'inscrit dans la démarche de caractérisation d'un territoire mise en place par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche dont les éléments de diagnostic présentent un état des lieux de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Il constitue un focus sur les formations post-baccalauréat à l'échelle académique.

Il fait l'objet d'une concertation avec les services des rectorats, qui peuvent le compléter par l'apport de données et d'éléments d'analyse sur les constats et les politiques académiques.

Pour cette édition, il a été possible d'élaborer un focus sur les formations post-bacs pour la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française avec le concours des directions de l'enseignement des gouvernements locaux et des vice-rectorats de ces territoires.

Pour rappel, les collectivités d'Outre-mer font l'objet d'une approche spécifique dans le cadre du document STRATOM.

► Comparaison avec la France et les départements et régions d'outre-mer

Les données sont comparées avec celles de la France entière. Les données de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française ne sont pas prises en compte pour les données relatives aux résultats nationaux du baccalauréat et du BTS. Pour certaines données, la comparaison est effectuée avec l'ensemble des départements et régions d'Outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte).

SOMMAIRE

A.	LES FORMATIONS POST-BACCALAUREAT EN NOUVELLE-CALEDONIE ...	7
1.	Le baccalauréat	7
2.	Les néo-bacheliers	11
3.	Les effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur	13
4.	Les diplômés post-baccalauréat.....	15
B.	ANNEXES	19
	Lexique	19
	Sigles	21

A. LES FORMATIONS POST-BACCALAUREAT EN NOUVELLE-CALÉDONIE

En 2016, plus de 2 700 lycéens ont obtenu leur bac. Le taux de réussite au bac (77,8%) est inférieur à la moyenne nationale (88,6%). Les bacheliers professionnels représentent 37% de l'ensemble des bacheliers (France : 28%).

En 2016, le taux de réussite en bac technologique a augmenté de 5,6 points par rapport à 2015 alors qu'il reste stable au niveau national.

La mobilité géographique des néo-bacheliers est limitée par l'éloignement et le décalage du calendrier scolaire et universitaire austral (février-octobre).

En 2015, la moitié des 44 néo-bacheliers inscrits en DUT ont obtenu un bac technologique.

L'offre de formation est fortement concentrée autour de Nouméa.

En 2015, 53% des effectifs en formations courtes sont inscrits en licence (France 42,6%).

Le taux de réussite au BTS, en 2015, est inférieur à la moyenne nationale (72,3% ; France : 74,1%).

1. LE BACCALAUREAT

► Les effectifs et le taux de réussite par type de baccalauréat

Tableau 1 – Nouvelle-Calédonie : le nombre de candidats présents et admis et le taux de réussite par type de bac, session 2015 (sources Vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie, DEPP)

2015	Bac général			Bac technologique			Bac professionnel			Total		
	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite
Nouvelle-Calédonie	1 173	1 001	85,3%	821	629	76,6%	1 440	1 052	73,1%	3 434	2 682	78,1%
France	346 596	317 054	91,5%	137 978	125 144	90,7%	219 375	176 646	80,5%	703 949	618 844	87,9%

Graphique 1 – Nouvelle-Calédonie : le taux de réussite selon le type de bac, session 2015 (sources Vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie, DEPP)

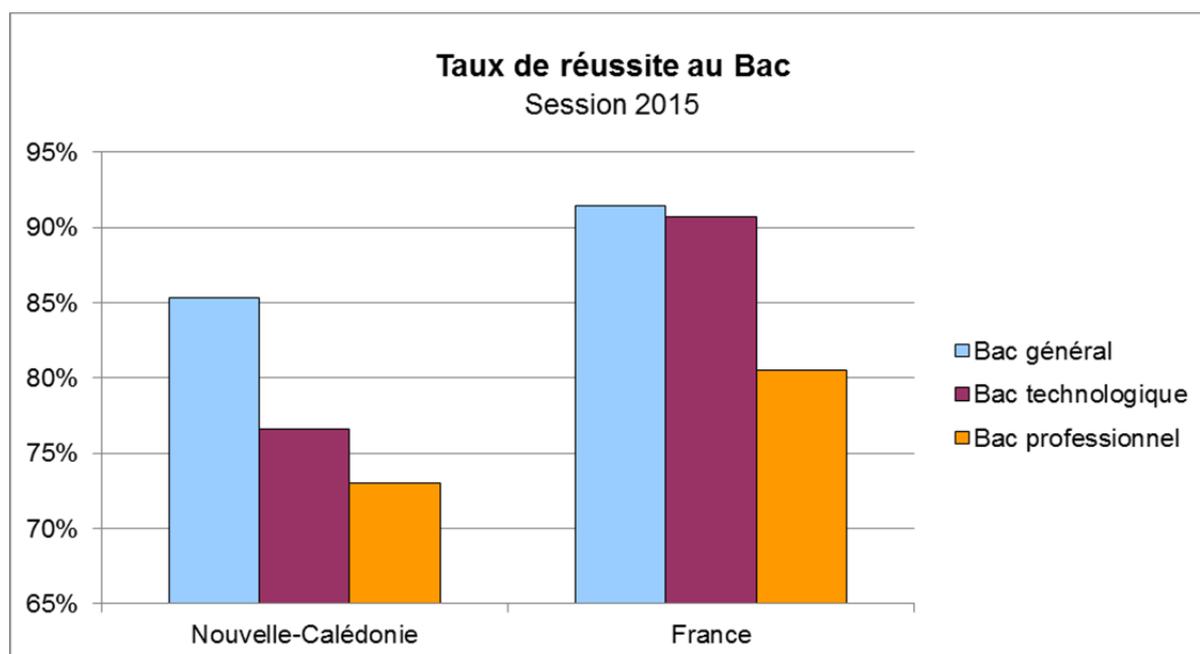
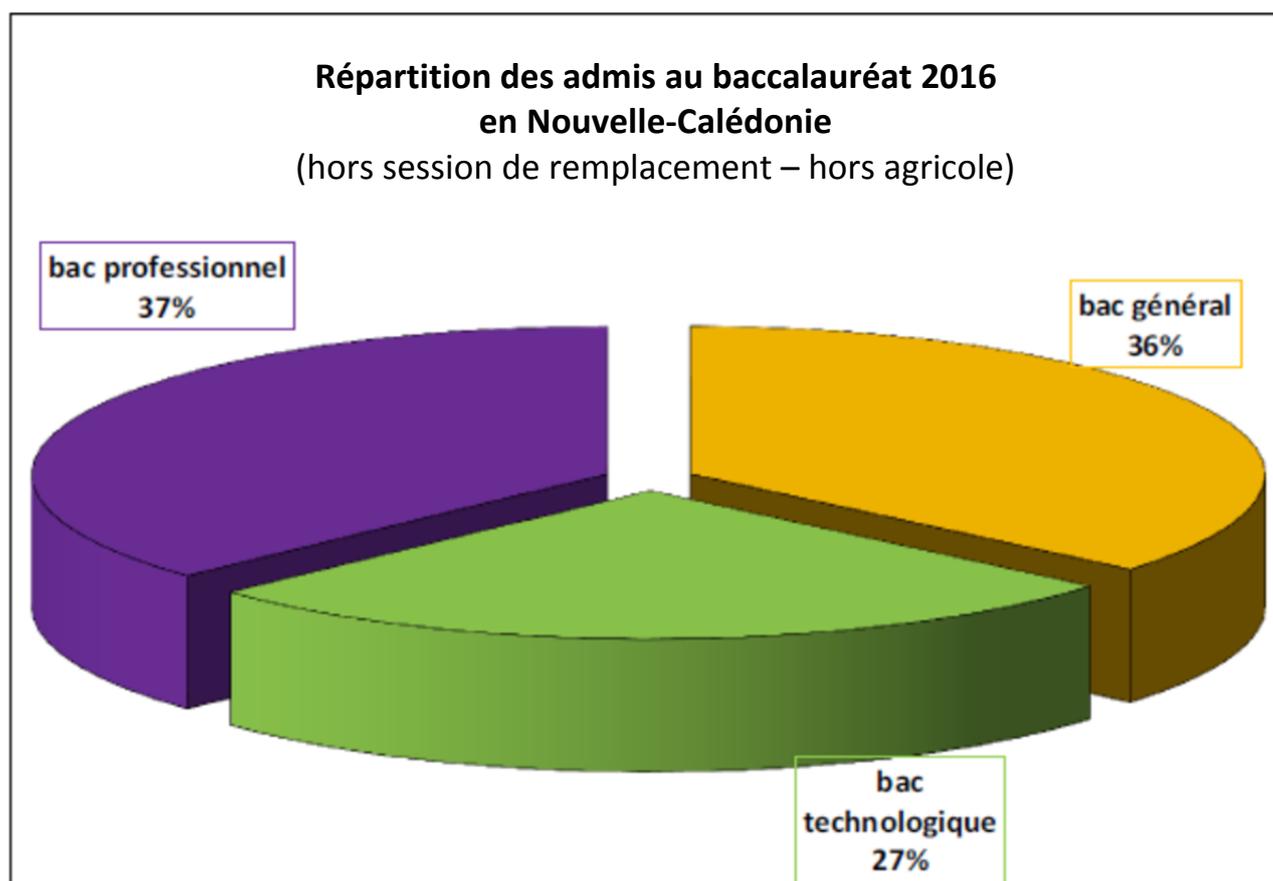


Tableau 2 – Nouvelle-Calédonie : le nombre de candidats présents et admis et le taux de réussite par type de bac, session 2016 (sources Vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie, DEPP)

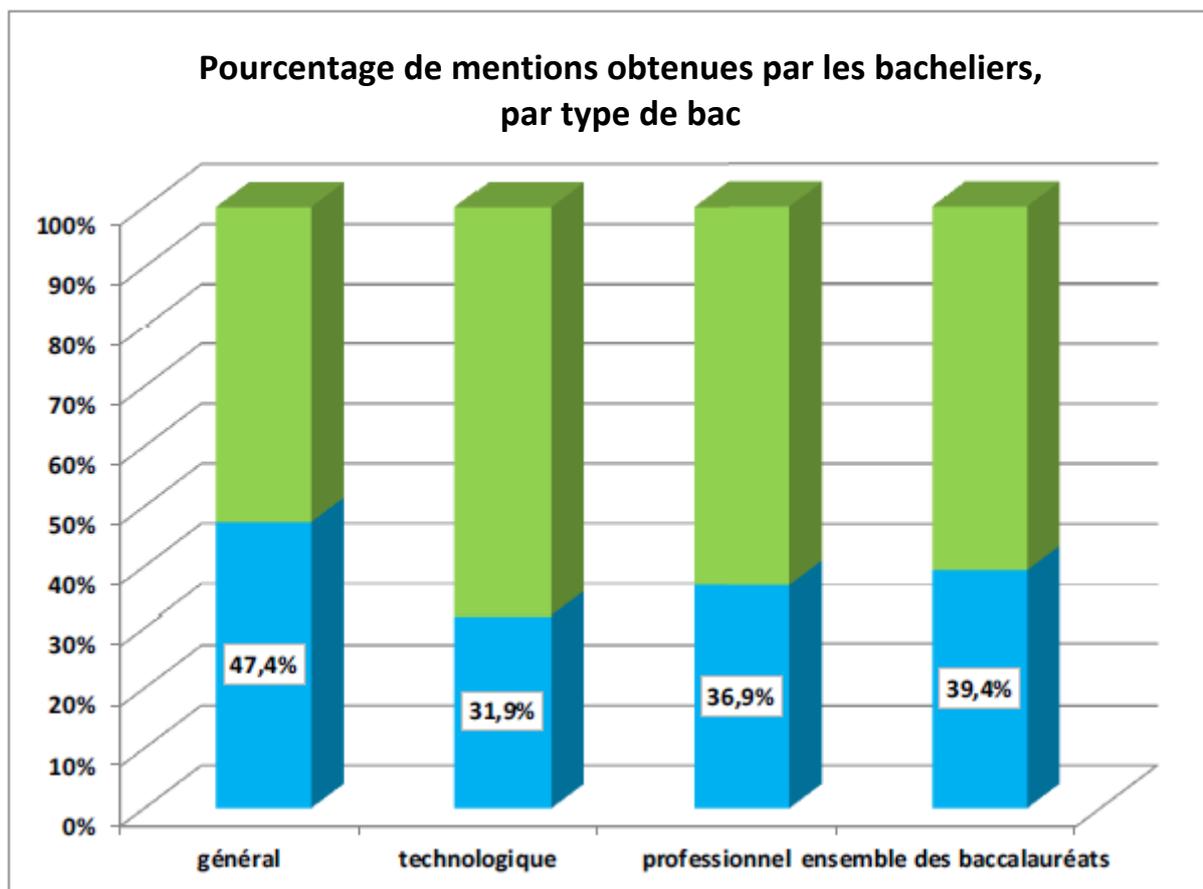
	Bac général			Bac technologique			Bac professionnel			Total		
	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite
Nouvelle-Calédonie	1 176	994	84,5%	897	737	82,2%	1 461	1 018	69,7%	3 534	2 749	77,8%
France	357 649	327 078	91,5%	139 520	126 578	90,7%	218 041	179 841	82,5%	715 210	633 497	88,6%

NB : les données de la Nouvelle-Calédonie ne prennent pas en compte la session de remplacement

Graphique 2 – Nouvelle-Calédonie : la répartition des admis au baccalauréat, session 2016 hors session de remplacement (source Vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie)

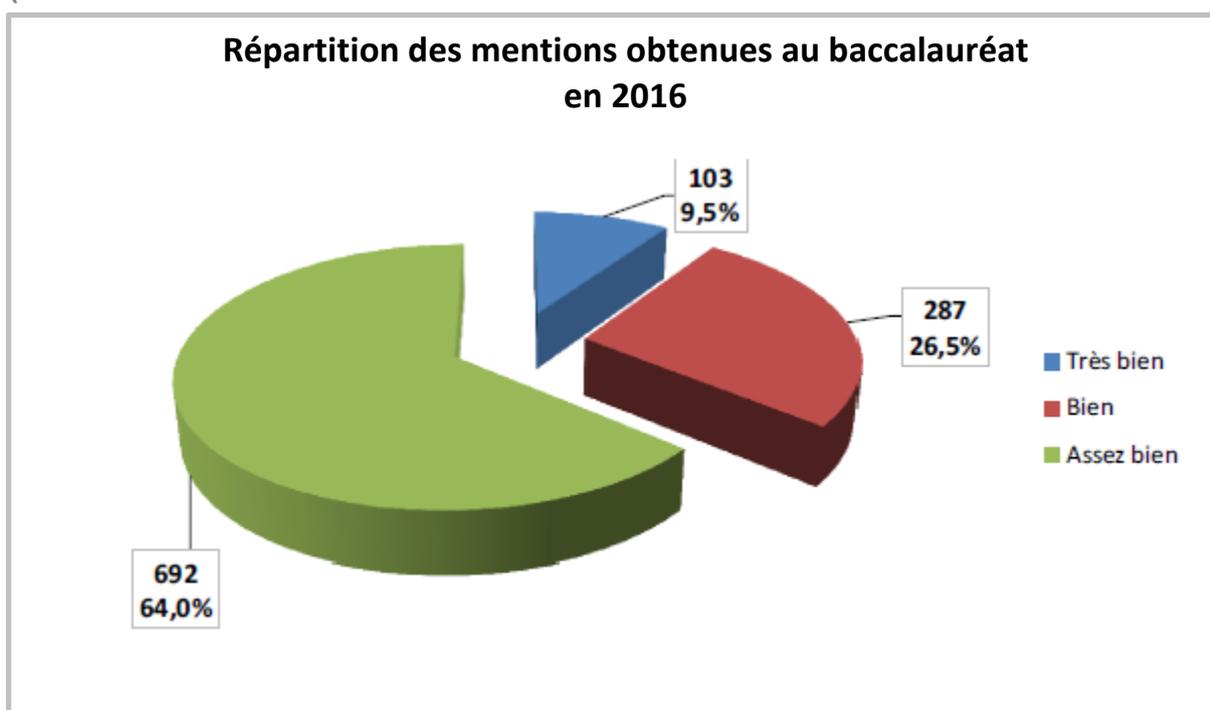


Graphique 3 – Nouvelle-Calédonie : le pourcentage de mentions obtenues par filière, session 2016 (source Vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie)



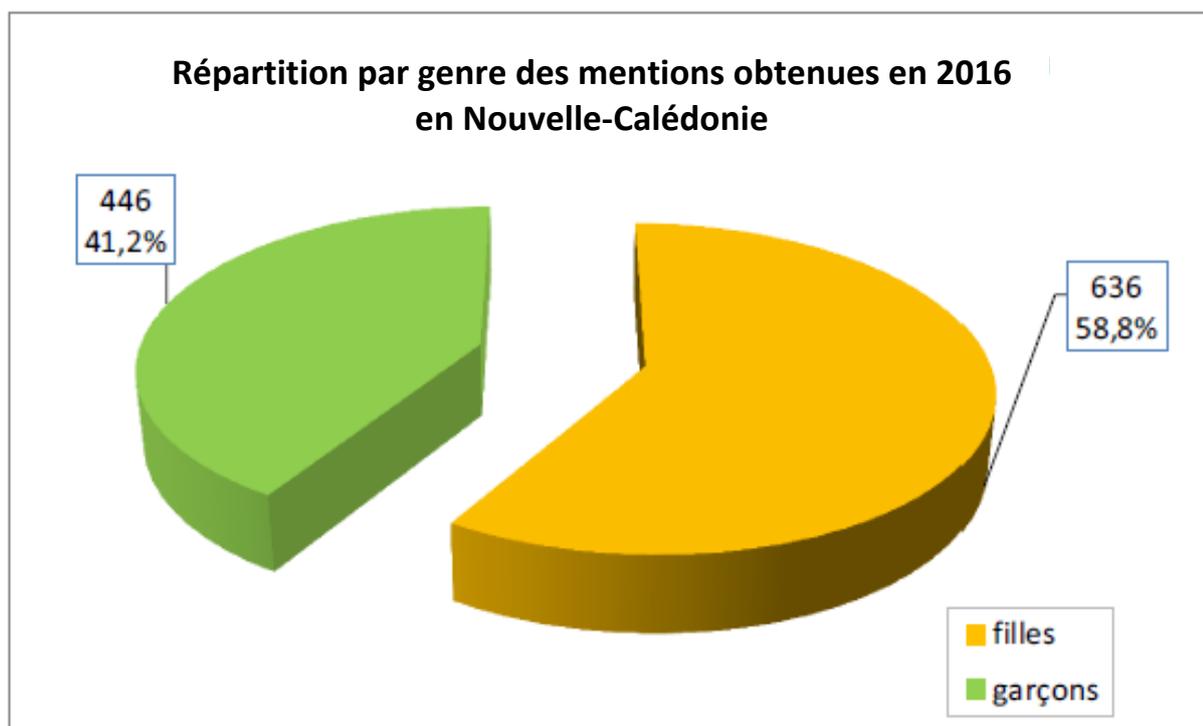
Pour rappel, le taux de mention pour l'ensemble des bacs était de 52,6% au niveau national en 2015.

Graphique 4 – Nouvelle-Calédonie : la répartition par type de mentions obtenus, session 2016 (sources Vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie)



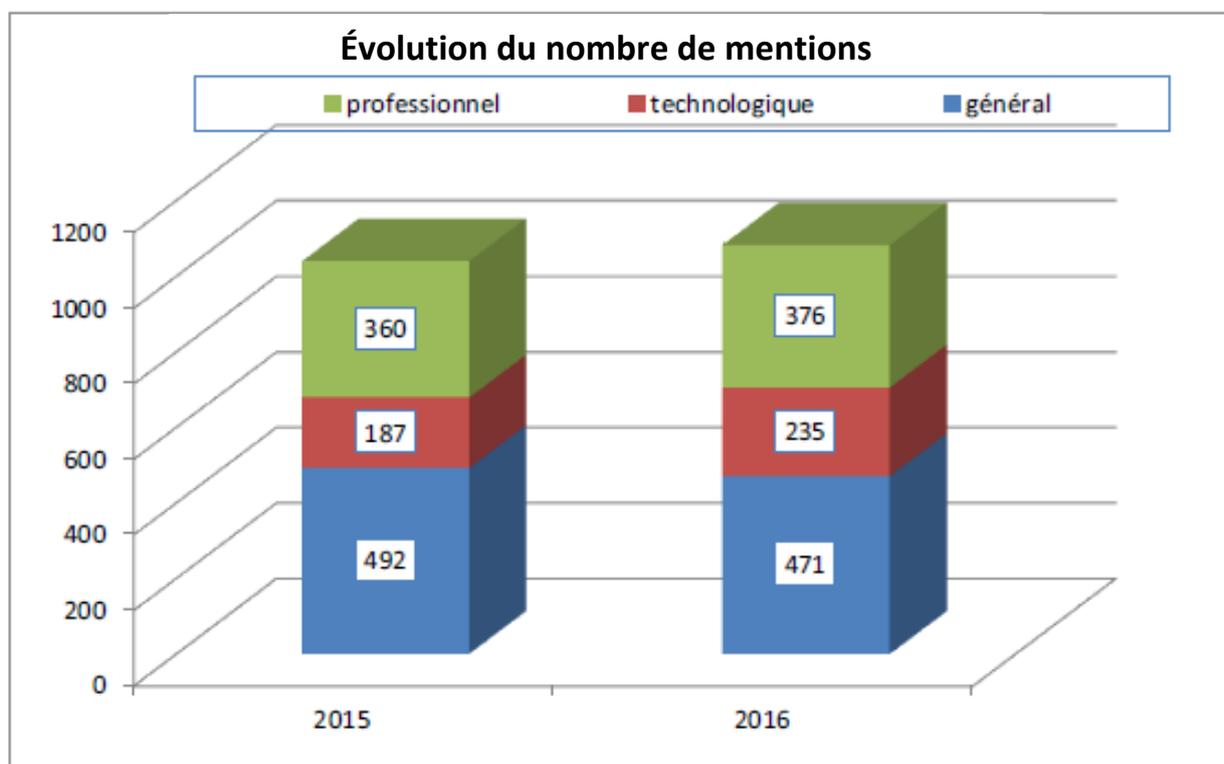
Sur les 1 082 mentions obtenues dans l'ensemble des bacs, 9,5% sont des mentions Très bien. Pour rappel, le taux national était de 7% en 2015.

Graphique 5 – Nouvelle-Calédonie : la répartition des mentions par genre, session 2016 (source Vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie)



Tous bacs confondus, les filles représentent en 2016 : 55,5% des candidats, 55,9% des admis et 58,8% des mentions.

Graphique 6 – Nouvelle-Calédonie : l'évolution du nombre de mentions par filière entre 2015 et 2016 (source Vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie)



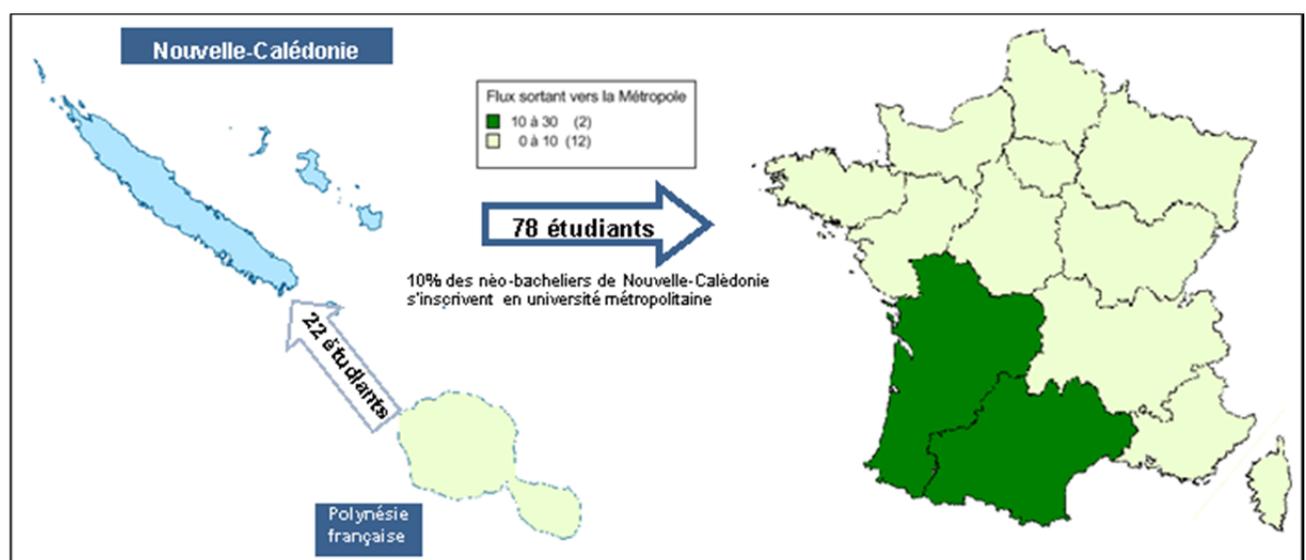
2. LES NEO-BACHELIERS

► La mobilité géographique

Tableau 3 – Nouvelle-Calédonie : les effectifs sortants des néo-bacheliers ayant eu leur baccalauréat à la session 2014 et s'inscrivant dans les universités et établissements assimilés en 2014-2015 (source SIES)

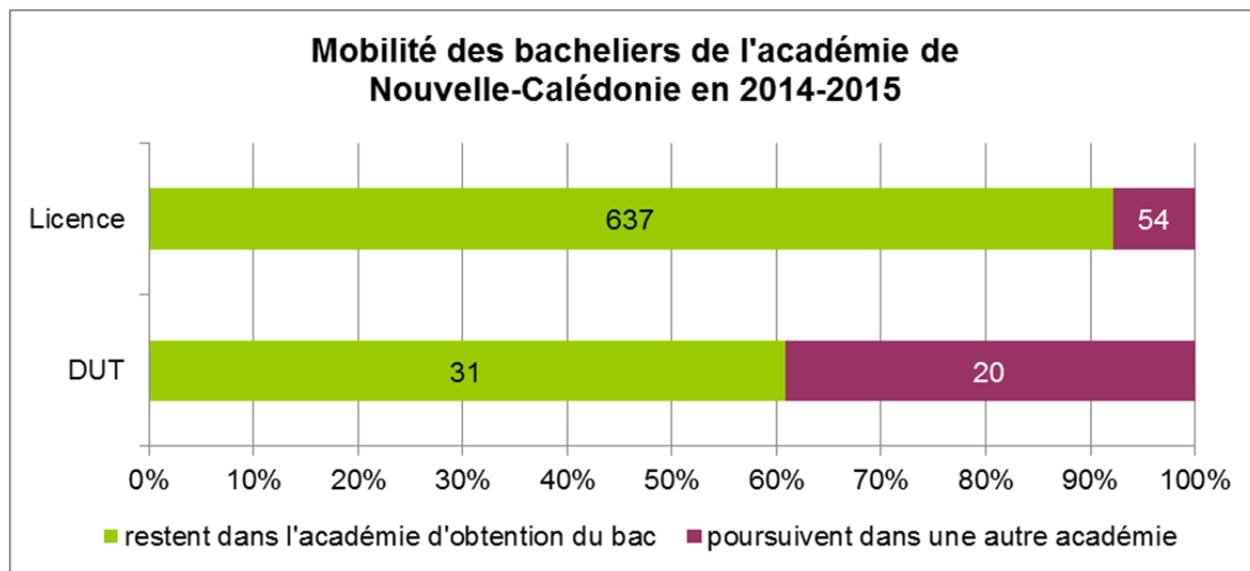
Région des établissements universitaires d'inscription	Néo-bacheliers de Nouvelle-Calédonie s'inscrivant en université	
	effectifs	%
Occitanie	22	2,9%
Nouvelle Aquitaine	14	1,8%
Auvergne-Rhône-Alpes	9	1,2%
Île-de-France	8	1,1%
Hauts-de-France	7	0,9%
Bretagne	5	0,7%
Grand Est	5	0,7%
Pays de la Loire	3	0,4%
Normandie	2	0,3%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2	0,3%
Bourgogne-Franche-Comté	1	0,1%
Centre-Val de Loire	0	0,0%
France	78	10,3%
Nouvelle-Calédonie	682	89,7%
Total	760	100,0%

Carte 1 – Nouvelle-Calédonie : les flux sortants des néo-bacheliers de la session 2014 inscrits dans les universités et établissements assimilés en 2014-2015 (source SIES)



78 néo-bacheliers, soit 3% de cette population, quittent la Nouvelle-Calédonie afin de poursuivre leurs études universitaires en métropole. Le calendrier austral (année universitaire de février à octobre) ne permet pas aux néo-bacheliers néo-calédoniens de s'inscrire directement dans une université métropolitaine.

Graphique 7 – Nouvelle-Calédonie : la répartition des néo-bacheliers 2014, ayant obtenu leur bac dans l'académie, selon les principales filières universitaires et leur académie d'inscription (source SIES)



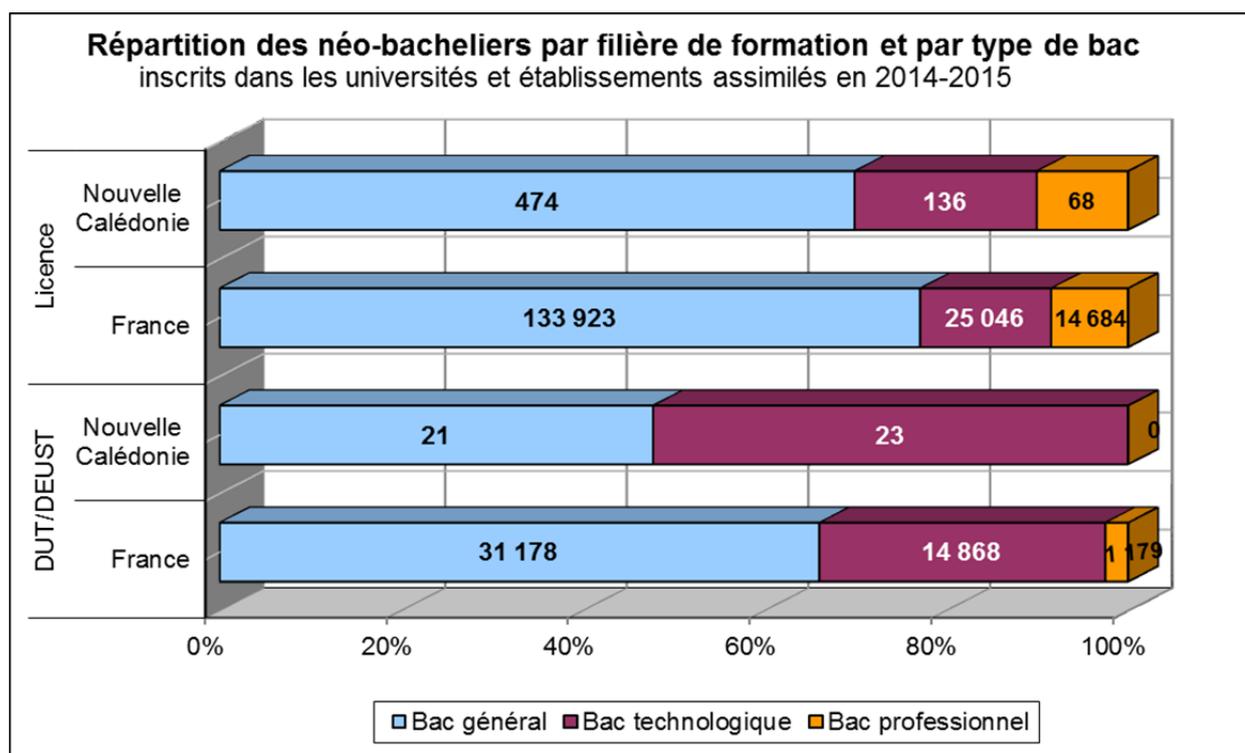
► La poursuite d'études dans l'enseignement supérieur

• La répartition des néo-bacheliers par filière universitaire

Tableau 4 – Nouvelle-Calédonie : les effectifs par filière de formation et par type de bac des néo-bacheliers inscrits en 2015 dans les universités et établissements assimilés (source SIES)

		Licence	DUT	Autres	Total
Bac général	Nouvelle Calédonie	474	21	0	495
	France	133 923	31 178	39 190	165 101
Bac technologique	Nouvelle Calédonie	136	23	0	159
	France	25 046	14 868	1 779	39 914
Bac professionnel	Nouvelle Calédonie	68	0	1	68
	France	14 684	1 179	484	15 863
Total	Nouvelle Calédonie	678	44	1	722
	France	173 653	47 225	41 453	220 878

Graphique 8 – Nouvelle-Calédonie : la répartition par filière de formation et par type de bac des néo-bacheliers inscrits en 2015 en licence et DUT/DEUST (source SIES)



3. LES EFFECTIFS D'INSCRITS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

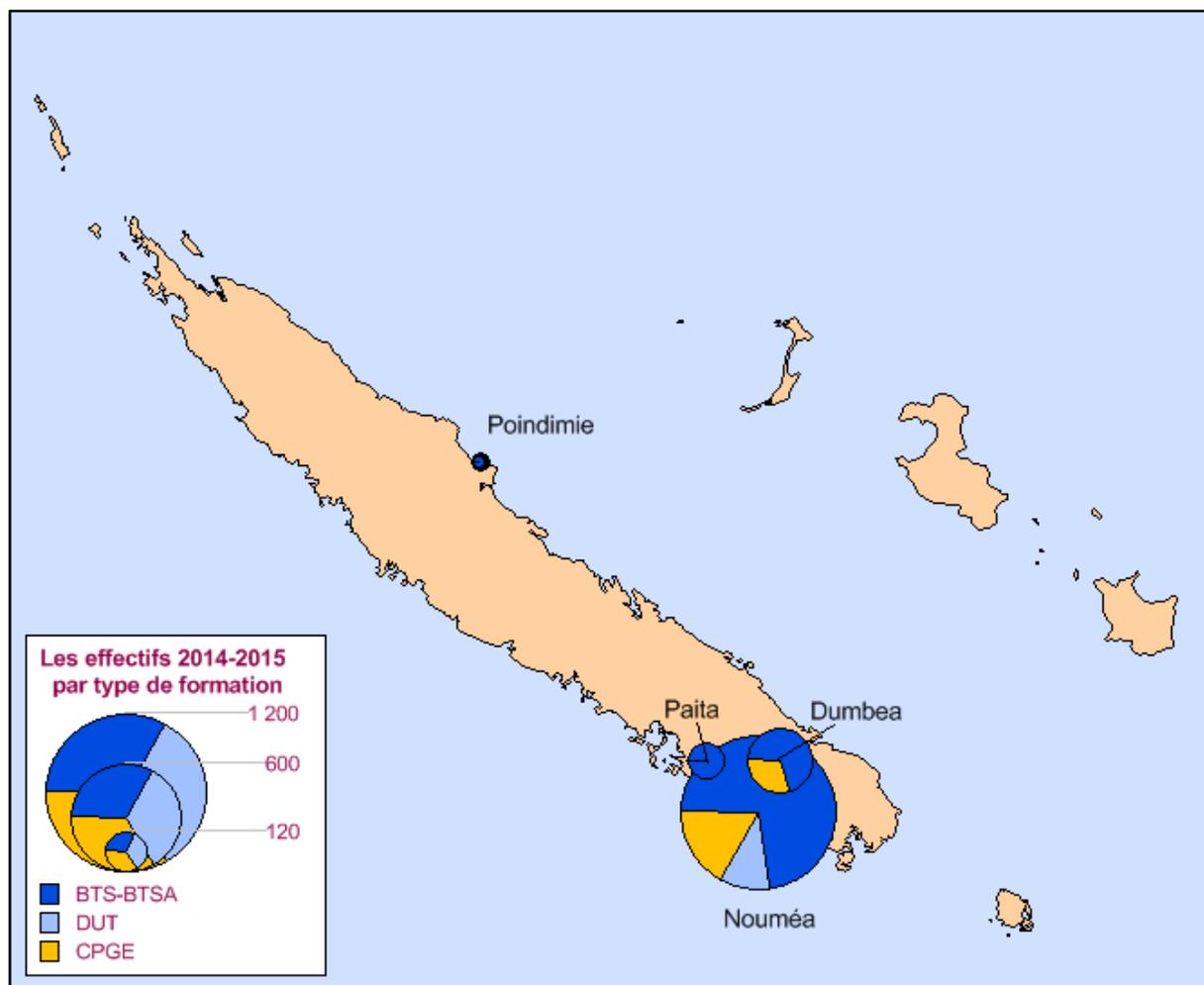
► Les CPGE et les formations préparant à un diplôme de niveau III

- *La répartition des effectifs étudiants par type de formation*

Tableau 5 – Nouvelle-Calédonie : la répartition des effectifs selon la localisation de la formation et par type de formation (CPGE et formations préparant à un diplôme de niveau III) en 2015 (sources DEPP, SIES)

Département	Implantation	BTS	DUT	CPGE	Total
Nouvelle Calédonie	Dumbea	158		68	226
	Nouméa	826	114	199	1 139
	Paita	100			100
	Poindimie	15			15
Nouvelle Calédonie		1 099	114	267	1 480

Carte 2 – Nouvelle-Calédonie : la répartition des effectifs selon la localisation de la formation et par type de formation (CPGE et formations préparant à un diplôme de niveau III) en 2015 (sources DEPP, SIES)



La quasi-totalité des formations supérieures sont proposées dans la Province Sud de l'archipel. En 2015-2016, une vingtaine de BTS et 7 CPGE sont proposées aux étudiants calédoniens dans les lycées de l'île. L'offre de formation post-baccalauréat compte aussi une quinzaine de licences, ainsi que la PACES. L'IUT de l'Université de Nouvelle-Calédonie a été créé en 2015.

En novembre 2016, une commission calédonienne des formations post-baccalauréat a été mise en place à l'initiative du vice-rectorat pour renforcer les liens entre le second degré et l'université, dresser un état des lieux de l'offre existante et adopter une stratégie commune en matière d'orientation post-bac et de carte des formations. Cette commission, co-pilotée par le vice-recteur et le président de l'université, est composée de chefs d'établissements, d'inspecteurs, de chefs de département à l'université, de personnalités qualifiées. Elle concerne les CPGE, les BTS, les DUT et les licences.

À la rentrée 2017, les capacités d'accueil en BTS augmenteront de 150 places grâce à l'ouverture de 2 nouvelles sections et l'accroissement de la capacité des sections existantes.

► Les effectifs par année de formation de bac+1 à bac+3

Tableau 6 – Nouvelle-Calédonie : les effectifs d'inscrits en 2015 dans l'enseignement supérieur, par type de formation et par année d'études et leur répartition (sources DEPP, SIES)

	Effectifs				Répartition	
	Bac+1	Bac+2	Bac+3	Total	Nouvelle Calédonie	France
Licence (hors LP)	1 236	395	355	1 986	53,3%	42,6%
Licence professionnelle	0	0	26	26	0,7%	3,5%
BTS - BTSA	598	501	0	1 099	29,5%	16,0%
DUT - DEUST	77	37	0	114	3,1%	7,7%
CPGE	124	143	0	267	7,2%	5,5%
Santé	58	0	0	58	1,6%	5,7%
Comptabilité - Commerce	94	44	38	176	4,7%	3,6%
Autres	0	0	0	0	0,0%	15,5%
Total	2 187	1 120	419	3 726	100,0%	100,0%

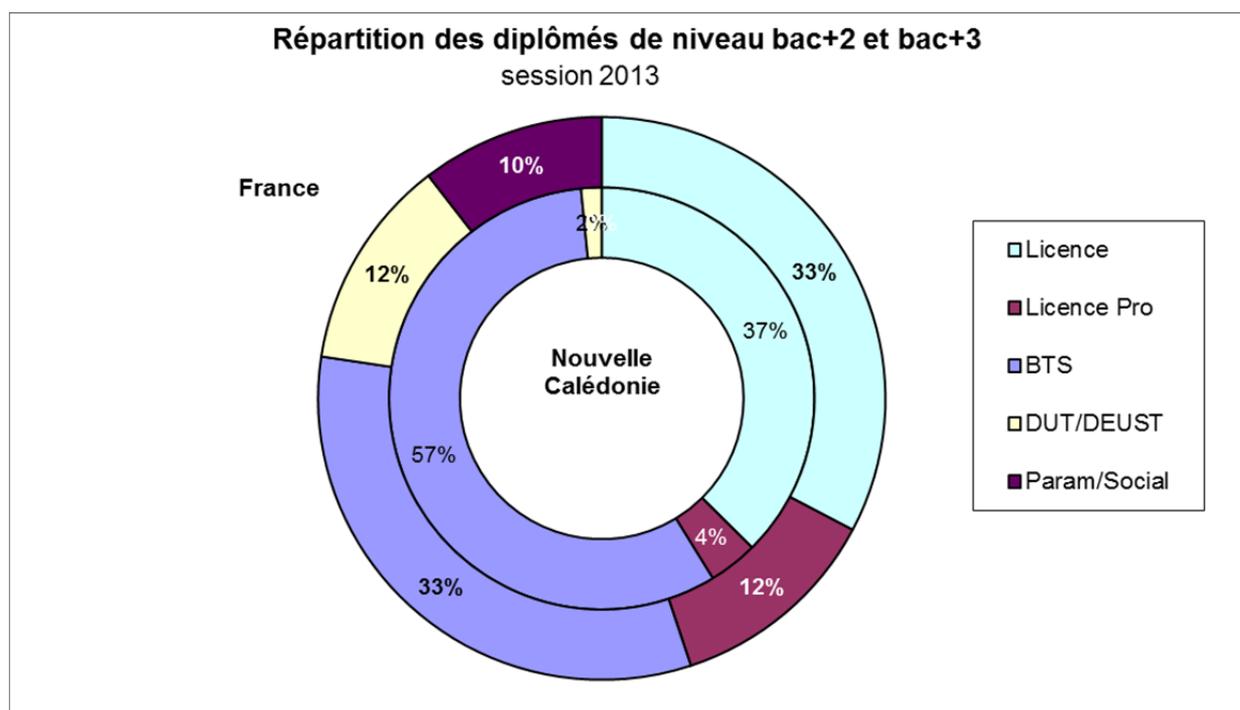
4. LES DIPLOMES POST-BACCALAUREAT

► Les diplômés dans les principales formations bac+2 et bac+3

Tableau 7 – Nouvelle-Calédonie : le nombre de diplômés 2013 dans les principales formations bac+2 et bac+3 (sources Vice-Rectorat de la Nouvelle-Calédonie, DEPP, SIES)

	Licence	Licence Pro	BTS	DUT/DEUST	Param/Social
Nouvelle-Calédonie	240	24	357	10	-
France	127 483	47 440	126 473	47 314	40 764

Graphique 9 - Nouvelle-Calédonie : la répartition des diplômés 2013 de niveau bac+2 et bac+3 (sources Vice-Rectorat de la Nouvelle-Calédonie, DEPP, SIES)



► Les BTS

Tableau 8 – Nouvelle-Calédonie : le taux de réussite au BTS de 2014 à 2015 (sources Vice-Rectorat de la Nouvelle-Calédonie, DEPP)

	2014		2015	
	Admis	Taux de réussite	Admis	Taux de réussite
Nouvelle-Calédonie	350	69,4%	413	72,3%
France	126 661	73,4%	122 226	73,8%

Tableau 9 – Nouvelle-Calédonie : les diplômés de BTS et le taux de réussite par spécialité de BTS en 2016 (source Vice-Rectorat de la Nouvelle-Calédonie)

Spécialités de BTS		Admis	%
PRODUCTION	Technico-commercial	14	60,9%
	Études et économie de la construction	8	66,7%
	Bâtiment	17	89,5%
	Assistance technique d'ingénieur	20	87,0%
	Maintenance des systèmes : option système de production	34	72,3%
	Électrotechnique	20	80,0%
	TOTAL Production	113	75,8%
SERVICES	Transport et prestations logistiques	20	80,0%
	Management unités commerciales	19	79,2%
	Négociation et relation client	37	90,2%
	Commerce international	16	69,6%
	Comptabilité et gestion des organisations	35	53,0%
	Assistant de gestion de PME-PMI	55	68,8%
	Communication	18	72,0%
	Assistant de manager	33	82,5%
	Services informatiques aux organisations - option A	9	52,9%
	Services informatiques aux organisations - option B	7	50,0%
	Services et prestations secteurs sanitaire et social	28	73,7%
	Économie sociale familiale	23	82,1%
	Hôtellerie-Restauration - option A	4	50,0%
	Hôtellerie-Restauration - option B	11	55,0%
	Tourisme	15	71,4%
TOTAL Services	330	70,2%	
TOTAL BTS		443	71,6%

► La VAE

En 2014, 4 étudiants inscrits à l'Université de Nouvelle-Calédonie ont pu bénéficier de tout ou partie de leur licence au titre de la validation d'acquis (source SIES).

En 2016, le vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie indique que sur les 33 candidats demandant une validation des acquis de l'expérience en BTS et présentés au jury, 30 étudiants ont pu bénéficier d'une validation totale de leur BTS et 3 d'une validation partielle.

B. ANNEXES

LEXIQUE

Baccalauréat

Les **effectifs** pris en compte sont les candidats présents et admis par type de bac (y compris les séries agricoles) par académie, région et pour la France métropolitaine + DROM. Tous les candidats sont pris en compte quel que soit leur régime d'inscription : scolaire, en apprentissage, en formation continue, en individuel et/ou par l'enseignement à distance (EAD).

Le **taux de réussite** est calculé en rapportant le nombre d'admis au nombre de candidats présents. Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé au moins à une épreuve.

Les **bacheliers** sont localisés par commune selon l'implantation de l'établissement préparant les élèves au baccalauréat. Les candidats libres sont comptabilisés selon leur département d'inscription (et donc par académie et région).

Effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur

Il s'agit des effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur, recensés dans les systèmes d'information et enquêtes du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des ministères en charge de l'Agriculture, de la Pêche, de la Santé et des Sports. Le regroupement des sources peut entraîner, à la marge, la présence de doubles comptes car certains étudiants peuvent s'inscrire à plusieurs formations sans être repérés du fait de l'absence d'identifiant unique.

Le **brevet de technicien supérieur (BTS)** est un diplôme préparé dans les sections de techniciens supérieurs dans les établissements publics ou privés du ministère en charge de l'éducation nationale et des autres ministères.

Les **classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)** préparent les élèves dans les établissements publics ou privés du ministère en charge de l'éducation nationale et des autres ministères selon 3 voies (scientifique, littéraire et économique).

Le **DUT/DEUST** intègre aussi les diplômes nationaux de technologie spécialisée (DNTS).

Les **formations paramédicales et sociales** regroupent les effectifs des diplômes d'État de conseiller en économie sociale et familiale (DCESF), des diplômes de technicien supérieur (DTS) et des diplômes paramédicaux et sociaux de niveau III, la rubrique « **Autres** » recouvre des formations diverses telles que des formations d'arts (diplôme des métiers d'art - DMA, années communes diplôme national d'arts et techniques/diplôme national supérieur d'expression plastique - DNA/DNSEP, etc.), les formations de Paris-Dauphine et la formation de premier clerc de notaire.

Flux entrants

Ils correspondent au pourcentage des néo-bacheliers ayant eu leur baccalauréat à la session N en France (toutes académies confondues) et s'inscrivant dans un établissement universitaire de la région concernée(ou de l'académie) durant l'année universitaire N-N+1.

Flux sortants

Ils correspondent au pourcentage des néo-bacheliers ayant eu leur baccalauréat dans la région (ou académie) concernée à la session N et s'inscrivant dans un établissement universitaire de la région (ou de l'académie) concernée l'année universitaire N-N+1.

Formation tout au long de la vie

La formation tout au long de la vie recouvre la formation par apprentissage, la formation continue et la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Néo-Bacheliers

Il s'agit des bacheliers inscrits dans les universités et établissements assimilés l'année universitaire suivant l'obtention du baccalauréat.

Universités et établissements assimilés (au sens de l'enquête « SISE-Université »)

Entrent dans le champ les universités publiques (y compris l'université de Lorraine), l'INP Toulouse et l'IP Grenoble, les universités de technologie, Paris Dauphine, l'INALCO, l'IEP de Paris, l'Institut national universitaire Jean-François-Champollion d'Albi et l'ENSP de Blois ainsi que l'IPG Paris et les COMUE de Grenoble et Paris-Est (s'agissant des néo-bacheliers, le champ d'étude ne couvre pas ces trois établissements).

VAE

La Validation des acquis de l'expérience (VAE) dans l'enseignement supérieur permet de valider des compétences acquises en dehors du système universitaire mais aussi de tout système de formation. Deux dispositifs distincts permettent d'accéder soit à un niveau de l'enseignement supérieur pour poursuivre des études, soit d'obtenir tout ou partie d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Les données présentées concernent ce dernier dispositif et, sauf précision, tous les diplômes délivrés (y compris master et doctorat).

SIGLES

A

APB Admission post-bac

B

Bac Baccalauréat

BTS/BTSA Brevet de technicien supérieur/ Brevet de technicien supérieur agricole

C

CNAM Conservatoire national des arts et métiers

CPGE Classe préparatoire aux grandes écoles

D

DEPP Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

DEUST Diplôme d'études universitaires et techniques

DGESIP Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle

DGRI Direction générale de la recherche et de l'innovation

DROM Département et région d'outre-mer

DUT Diplôme universitaire de technologie

E

ENI École nationale d'ingénieurs

I

IEP Institut d'études politiques

IUT Institut universitaire de technologie

L

LIC Licence

LP Licence professionnelle

S

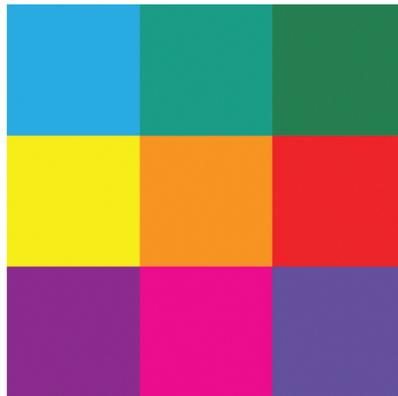
SIES (Sous-direction des) Systèmes d'information et des études statistiques

SISE Système d'information sur le suivi de l'étudiant

STS Section de techniciens supérieurs

V

VAE Validation des acquis de l'expérience



1, RUE DESCARTES
75231 PARIS CEDEX 05